

**Contacts presse :**

Sam Connatty

Tél. : +44 (0) 370 904 3601

E-mail : [sam.connatty@capgemini.com](mailto:sam.connatty@capgemini.com)

Florence Lièvre

Tél. : +33 (0) 1 47 54 50 71

E-mail : [florence.lievre@capgemini.com](mailto:florence.lievre@capgemini.com)

## **Protection des données personnelles : Capgemini doublement certifié par la CNIL pour ses règles internes d'entreprise (BCR)**

Paris, le 15 mars 2016 - [Capgemini](#), l'un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et de l'infogérance, a reçu l'approbation de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) pour ses règles internes d'entreprise (BCR<sup>1</sup>) en qualité de « responsable de traitement » et de « sous-traitant ». Cette double certification couvre les données personnelles internes de Capgemini ainsi que celles de ses clients pour lesquels le Groupe agit en tant que sous-traitant. Capgemini rejoint ainsi le cercle restreint des entreprises dotées d'un code de conduite parmi les plus contraignants en matière de transfert de données personnelles.

Cette approbation couvre toutes les entités et activités de Capgemini. Les BCR encadrent les transferts de données effectués au sein du Groupe (agissant alors en qualité de responsable de traitement) ainsi que les transferts effectués pour le compte des clients (agissant alors en qualité de sous-traitant). Elles font partie intégrante du programme mondial de protection et de sécurité des données personnelles de Capgemini et sont conformes au projet de règlement<sup>2</sup> européen (*General Data Protection Regulation*) qui renforcera les dispositions obligatoires en matière de protection des données personnelles pour les organisations privées comme publiques.

*« Les BCR constituent un avantage concurrentiel clé pour Capgemini. Le Groupe est l'un des rares acteurs internationaux du secteur à avoir obtenu une certification BCR pour les deux catégories, responsable de traitement et sous-traitant. Capgemini garantit à ses clients l'application des normes les plus strictes du marché en mettant en place des politiques et mesures de sécurité, des campagnes de sensibilisation et des programmes d'audit adaptés »,* explique Paul Hermelin, président-directeur général du groupe Capgemini.  
*« Capgemini s'engage à offrir un environnement fiable et transparent à ses clients, partenaires et employés. »*

---

<sup>1</sup> Les Binding Corporate Rules (BCR) désignent un code de conduite interne qui définit la politique d'un groupe en matière de transferts de données personnelles hors de l'Union européenne. Les BCR doivent être contraignantes et respectées par toutes les entités du groupe, quel que soit leur pays d'implantation, ainsi que par tous leurs salariés (*source CNIL*).

<sup>2</sup> Ce règlement permettra d'adapter la législation actuelle vieille de vingt ans aux nouveaux enjeux technologiques et de définir un ensemble de lois plus uniformes au sein de l'Union européenne. Son adoption finale est prévue pour juin 2016 et les entreprises auront deux ans pour appliquer ses dispositions.

Les BCR constituent un code de conduite mondial, définissant la politique du Groupe en matière de transferts de données personnelles. Elles sont soumises à l'approbation d'une autorité de protection de données personnelles de l'Union européenne agissant pour le compte des 27 autres. Les BCR permettent d'offrir une protection adéquate aux données personnelles transférées depuis l'Union européenne vers des pays tiers au sein d'une même entreprise ou d'un même groupe. Afin de recevoir cette approbation, les entreprises doivent démontrer aux autorités européennes de protection de données personnelles qu'elles ont mis en place une organisation, des procédures ainsi que des moyens adéquats pour assurer une protection efficace des données personnelles dans toutes les entités et pour toutes les activités du Groupe.

### **A propos de Capgemini**

Fort de plus de 180 000 collaborateurs et présent dans plus de 40 pays, Capgemini est l'un des leaders mondiaux du conseil, des services informatiques et de l'infogérance. Le Groupe a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 11,9 milliards d'euros. Avec ses clients, Capgemini conçoit et met en œuvre les solutions business, technologiques et digitales qui correspondent à leurs besoins et leur apportent innovation et compétitivité. Profondément multiculturel, Capgemini revendique un style de travail qui lui est propre, la « [Collaborative Business Experience™](#) », et s'appuie sur un mode de production mondialisé, le « [Rightshore®](#) ». Plus d'informations sur : [www.capgemini.com](http://www.capgemini.com)

*Rightshore® est une marque du groupe Capgemini*